

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 12 juillet 2022, 16h



Président de séance			
David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Virgile CHASSAGNON			
Pascale HOFFMANN			
Thierry KLEIN		X	
Sophie LAMBERT-LACROIX			
Véronique MOLINARI	X		
Catherine ORSINI-SAILLET			Véronique MOLINARI
Zineb SIMEU-ABAZI			
Nicolas TERZI	X		
<i>Siège vacant</i>			
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET			Sylvie MARTIN-MERCIER
Fanny COULOMB			
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS			
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Jean-Yves TIZOT			
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA			

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Gabriel BUCHE			
Jacky CUVEX-COMBAZ			Nicolas TERZI
Damien DELAYE			
Souad HOUAMA			
Cédric LAURENT			
Marie-Carmen MOLINA		X	
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Nathalie BERANGER (T)			
Sandrine CHAIX (S)			
Véronique GHIGLIONE (T)			
<i>En attente d'une suppléante</i>			
Marc FRUSTIE			
Stéphane JULIOT			

Collège D : Étudiants			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Alma BENECH (T)			
Chloé THEVENIEAU (S)			
Moira BIAUX (T)			Emmy MARC
Nina TEULON (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)			
Mathilde BLANC (S)			
Léa DISSART (T)			
Pierre FERNANDES DA COSTA (S)			
Adèle FABRE (T)			
Haïban Aladel ALSHOUNI (S)			
Emile HEYBERGER (T)			
Louise RAVITSKY (S)			
Matthieu HOARAU RANGLA (T)			
Enzo GILLET-LACOSTE (S)			
Nicolas HOGREL (T)			
Manon BOURET (S)			
Charles-Antoine JOURNET (T)			
Jules TERRIER (S)			



Collège D : Étudiants (suite)			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Emeraude KABARE (T)			
Volodia BARRIERE BEDNAREK (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Camille GEIGER (S)			
Simon NOGARET (T)			
Tristan DYE (S)			
Amina OUMEDDOUR (T)			
Catherine BAJAN (S)			
Amaury PELLOUX-GERVAIS (T)			
Hanane BOURKHA (S)			
Maximilien ROBSON (T)			
Siham KERBOUA (S)			
Gabriel ROUBIOL (T)			
Gabriel FAUVARQUE (S)			
Mathis SION (T)			
Anthony YOUSSEF (S)			
Emma VASSAL (T)			
Elisa NAUDIN (S)			



Invités permanents			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique		X
Yassine LAKHNECH	Président de l'UGA		X
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Véronique-Aurélié BRICOUT	Vice-présidente Vie étudiante, Handicap et accessibilité des étudiants		X
Marc ODDON	Vice-président Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle		X
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé		X
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite		X
Marc GANDIT	Chargé de mission Démarche compétences		X
Philippe DESSUS	Chargé de mission Innovation pédagogique, accompagnement des enseignants et évaluation des enseignements		X
Lionel BRUNI	Agent comptable		X
Jérôme PARET ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Maud VALLENARI	Directrice Générale Déléguée Formation	X	
Marianne DE LAMBERTERIE	Directrice Générale Déléguée Adjointe Formation	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Vanessa LORENT	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Anne ALMERAS	Directrice de la DEFI	X	

Invités permanents (suite)			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe		X
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe		X
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Agnès BORGIA	Directrice de la DESMAP		X
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Thomas PRIEUR ou son représentant	Administrateur Provisoire du SUAPS ou son représentant	X	
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP	X (en visioconférence)	
Irène LAURENT	Directrice des études pour le second cycle de l'IEPG		X
Simon GODARD	Directeur des études premier cycle de l'IEPG		X
Philippe GRANDVOINNET	Directeur des études et de la vie étudiante de l'ENSAG		X
Kévin SUTTON	Directeur de la CSPM Humanités, Santé, Sport, Sociétés (H3S)		X
Lionel FILIPPI	Directeur de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)		X
Yannick VALLEE	Directeur de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant		X
Invités ponctuels			
Invité·e	Présentation/Fonction	Présent·e	Excusé·e
Jean-Pierre HENRY	Offre de formation et modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires	X	
Claire COURTECUISSÉ	Offre de formation et modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires	X	
Marta RUIZ-GALBETE	Offre de formation et modalités de contrôle des connaissances du SDL	X	
Céline DARIE	Directrice de Polytech	X	

La séance du 7 juillet 2022 a dû être annulée en raison du nombre insuffisant de membres présents ou représentés ne permettant pas de satisfaire à la condition de quorum.
Conformément à l'article 79 des statuts de l'UGA, la commission a été convoquée pour le même ordre du jour le 12 juillet 2022 sans qu'il soit nécessaire de satisfaire au quorum.

Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l'aide de boîtiers de vote électroniques.

Les points à l'ordre du jour sont traités dans un ordre différent de celui indiqué sur la convocation. Le présent relevé de décisions retranscrit la séance en en respectant la chronologie.

ORDRE DU JOUR

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents**
- 3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022**
- 5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~**
- 7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL**
- 11. Questions diverses**

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

→ par David DECHENAUD

- 2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents**
- 3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022**
- 5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- ~~**6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**~~
- 7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL**
- 11. Questions diverses**

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **Modification de l'ordre du jour**

Aucun élément à soumettre au vote concernant les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM (point 6)

Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir



Thématiques levée du 24 février 2022

6 thématiques ont répondu à la première levée du 24 février 2022 de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir**

- **Quantique** « **QuantEdu-France** » : porteur **Franck Balestro**, établissement coordonnateur UGA/EPE – 20 partenaires enseignement supérieur et 2 partenaires privés – soutien de 15 entreprises – budget 56ME dont 10 ME pour UGA
- **Intelligence artificielle** « EFELIA-MIAI » porteur Jean-Louis Roch, établissement coordonnateur UGA/EPE – 3 partenaires (G-INP-UGA, campus des métiers et qualifications, campus numériques Alpes) – budget 6,3ME dont 3,6 ME pour UGA
- **Cybersécurité** « **CyberSkills@UGA** », porteur **Clément Pernet**, établissement coordonnateur UGA/EPE – 3 partenaires (G-INP-UGA, campus des métiers et qualifications, Gorgy Timing) – budget 4,3ME dont 2,5 ME pour UGA
- **Verdissement numérique** « **verIT** », porteur **Vivien Quema**, établissement coordonnateur UGA/EPE – 2 partenaires (G-INP-UGA, campus des métiers et qualifications) – budget 3,3 ME dont 0,9 ME pour UGA
- **Hydrogène** « **AMHY de Grenoble** », porteuse **Florence Druart**, établissement coordonnateur UGA/EPE – 7 partenaires (G-INP-UGA, 4 entreprises et campus des métiers et qualifications) – budget 3,2 ME dont 0,8 ME pour UGA
- **Micro-électronique** « inforism » : établissement coordonnateur GIP-CNFM – 12 partenaires dont INP – budget 6 ME dont 1,1 ME pour G-INP-UGA

Réponse
positive
– gestion ANR

Réponse
Officiuse-
ment
positive
Gestion
par CDC

Projet non
retenu ANR

Thématiques levée du 5 juillet 2022

- **Bioproduction** « IBES - Innovative Biohealth Education School », porteur Jean-Luc Lenormand, établissement coordonnateur UGA/EPE - 4 partenaires (Adlin, Ouat!SA, G-INP-UGA, GEM), budget 2,8ME dont 2,5 ME pour UGA
- **Santé numérique** « PFDS - Plate-forme de formation sur les data de santé », porteur Davide Bucci, établissement coordonnateur UGA/EPE – 5 partenaires (G-INP-UGA, medicalps, UNESS, CHUGA, Health Data Hub) – budget 5,2ME dont 2,1 ME pour UGA
- **Electronique** « FAME - formation et attractivité des métiers de l'électronique », porteur Emmanuel Pistono, établissement coordonnateur UGA/EPE – 6 partenaires (G-INP-UGA, CMQ, CEA, Schneider E, Soitec, ST micro) – budget 5,4ME dont 1,6 ME pour UGA

Thématiques levées octobre 2022

- **Cloud** porteuse Fabienne Boyer IM2AG

Gwenaël DELAVAL : La construction d'une usine de STMicroelectronics à Crolles a été annoncée hier. Il y aura donc des besoins très importants de formations de techniciens supérieurs. L'AMI Électronique est-il en lien avec cette annonce ?

David DECHENAUD : Pas à ma connaissance. STMicroelectronics est un partenaire du projet en raison de ses besoins en compétences sur cette thématique, en revanche nous n'avons pas été informés des mille emplois qui ont été annoncés hier par voie de presse et ce matin par le Président de la République. Nous n'avons donc pas travaillé sur cette base.

Gwenaël DELAVAL : Parmi les besoins de formations, il y a notamment celui concernant les techniciens en salle blanche. L'IUT n'est pour l'instant pas en capacité de répondre à tous les besoins de formations en raison du manque de personnels enseignants. Est-il prévu de faire en sorte que l'IUT puisse répondre à tous les besoins ?

David DECHENAUD : L'État ne nous a pas fait d'annonce en ce sens. L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) ne donnera lieu à aucune création de poste d'enseignant ou d'enseignant-chercheur. Par ailleurs, il faut établir pour chaque projet la capacité de financement sans la subvention de l'Agence nationale de la recherche (ANR) à l'issue des cinq années : la mise en œuvre de ces projets sera alors portée de manière autonome par les établissements, notamment en dégagant des fonds liés à la formation continue, ou en réorientant les cartes de formation en faveur de ces actions. Montrer sa capacité à poursuivre le projet sans les moyens du Programme d'investissements d'avenir (PIA) est un critère de sélection très important de l'AMI CMA. Ainsi, une grande partie du projet Quantique concerne l'attribution d'allocations de recherche. Tout comme pour MIAI, il n'a absolument pas été question de créer de nouveaux masters ou de

dédoubler des groupes, car nous savons que nous n'en avons pas la capacité humaine. Sans recourir au dispositif des chaires de professeurs juniors, les seuls moyens que nous obtiendrons seront des CDD ou des heures complémentaires. Par conséquent, nous avons veillé à ce que ces projets n'augmentent pas la voilure de la carte de formation de l'UGA : il n'y aura pas de création de formation. Par ailleurs, la mise en place du BUT sans financement de l'État met les IUT en difficulté ; elle est encore trop récente pour pouvoir en percevoir toutes les implications concrètes.

Gwenaël DELAVAL : Pour nous l'enjeu consiste à développer des formations qualifiantes et pas seulement certifiantes. L'UGA partage-t-elle ce point de vue ?

David DECHENAUD : Ces projets s'appuient tous sur des formations existantes de BUT, licence, master et doctorat. Il s'agit pour certains de créer des plateformes à destination des étudiants de formations qualifiantes actuelles. Le seul projet pouvant occasionner un tel enjeu est celui de l'intelligence artificielle (IA) ; il s'agit de proposer à des étudiants de cursus qualifiants hors IA d'être sensibilisés aux problématiques et enjeux de l'IA pour l'exercice de leurs métiers : il peut y avoir des ajouts de formations certifiantes et non qualifiantes, par l'intermédiaire des ETC ou de suppléments de formation.

Gwenaël DELAVAL : Ces suppléments sont ajoutés sans moyens supplémentaires, notamment humains.

David DECHENAUD : Des outils tels que des malles pédagogiques vont être créés dans le cadre d'un certain nombre de projets (notamment celui de l'IA). En revanche, aucun moyen humain autres que les heures complémentaires, les CDD, et l'ingénierie pédagogique ne sera déployé, ce que je regrette.

Gwenaël DELAVAL : Il semble que les thématiques soient très orientées

sciences et technologies.

David DECHENAUD : C'est exact, excepté pour l'IA. Nous n'avons pas répondu au seul AMI CMA qui concernait SHS : Industrie culturelle et créative. Nous avons sollicité la Faculté H3S et notamment l'UFR LLASIC pour déterminer ce que nous pouvions faire en lien avec l'École de journalisme, mais il s'est avéré que nous n'étions pas prêts pour déposer une réponse en février ou en juillet. Cela signifie que l'accompagnement de communautés SHS vers des transitions concernant des métiers en évolution ne se fera pas par le biais de l'AMI CMA mais par l'intermédiaire par exemple de Grenoble Attractiveness and excellences (GATES). Certaines communautés, à force de réponses positives à des appels à projets, n'ont plus forcément besoin de l'intégralité des moyens demandés au départ. Par exemple, le quantique jouit d'un dynamisme très fort, avec notamment le programme thématique QUANTUM (projet SFRI) ; je doute que les collègues portant des formations dans ce domaine aient besoin de bénéficier de moyens alloués dans le cadre de GATES. Il conviendra certainement d'orienter ces derniers vers des formations qui n'ont pas été éligibles aux autres appels à projets.

Céline DARIE : Est-il possible d'avoir des précisions au sujet du projet Cloud ?

David DECHENAUD : Pour l'instant non car le travail ne fait que débuter. Fabienne BOYER a étudié la fiche métier et estime que l'UGA dispose des forces vives pour répondre à l'AMI. Le groupe de travail n'a pas encore été mis en place. Par ailleurs, un certain nombre de projets sont susceptibles d'être liés les uns aux autres (par exemple Intelligence artificielle et Verdissement numérique) ; il nous faut bien considérer l'articulation des projets pour répondre aux AMI. Je salue le dynamisme des collègues et de la DGD Formation qui les accompagne. Nous n'avons pas fait de tri pour le dépôt des propositions et avons soumis de

nombreux projets dans le cadre de cet AMI, ce qui pourrait engendrer des difficultés pour la mise en œuvre, y compris pour trouver les étudiants concernés. Il serait donc préférable de ne pas ajouter un nombre conséquent de projets à ceux déjà existants. L'État utilise les AMI pour nous inciter à orienter nos politiques formation vers des métiers précis. L'absence de moyens humains et pérennes implique indirectement d'identifier les métiers qui sont voués à disparaître, ce qui n'est pas aisé.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation
4. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022**
→ par David DECHENAUD
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
6. ~~Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 16 juin 2022 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	4
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. **Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
→ par David DECHENAUD
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Textes de référence

Obligation de voter les MCCC (cf. [Article L613-1](#) Code de l'Éducation) :

*« Les modalités de contrôle des connaissances **doivent être arrêtées** dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et elles **ne peuvent pas être modifiées en cours d'année** »*

Textes de référence

La CFVU vote les RDE et MCCC des formations portées par les composantes élémentaires hors composante académique.

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

Sur la réglementation nationale :

- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Textes de référence

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

Sur le cadrage UGA :

- Règles relatives aux modalités de contrôle des connaissances de licence, licence professionnelle, master
- Note d'orientation pédagogique validée par la CFVU du 8 octobre 2020

RDE et MCCC DAEU soumis au vote

DFCA :

- DAEU A
- DAEU B

RDE et MCCC Année propédeutique soumis au vote

DSDA :

- Année propédeutique scientifique

FEG / Faculté de Droit :

- Année propédeutique Droit – Economie et gestion

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

DSDA :

- Licence mention Chimie, tous parcours
- Licence mention Informatique, tous parcours
- Licence mention Physique, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

Faculté de Droit :

- Licence mention Droit, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

FEG :

- Licence mention Economie et Gestion, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES soumis au vote

IUGA:

- Licence mention Géographie et Aménagement, tous parcours

RDE et MCCC de LICENCES PRO soumis au vote

FEG :

- Licence professionnelle mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt
- Licence professionnelle mention Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi

RDE et MCCC de LICENCES PRO soumis au vote

FEG :

- Licence professionnelle mention Métiers de la GRH : assistant
- Licence professionnelle mention Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement

RDE et MCCC de LICENCES PRO soumis au vote

IUGA :

- Licence professionnelle mention Guide conférencier
- Licence professionnelle mention Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

FEG :

- Mention Economie de l'environnement de l'énergie et des transports (EEET), tous parcours
- Mention Economie Des Organisations (EDO), tous parcours (sauf M1 EAD)
- Mention Economie du développement (EDD), tous parcours (sauf M1 EAD)
- Mention Sciences Sociales, tous parcours

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

IUGA :

- Master mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement, tous parcours
- Master mention Urbanisme et Aménagement, tous parcours

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

IUGA :

- Master mention Urbanisme et Aménagement, avec intégration UE Graduate School (GS) du Programme thématique (PT) Metrofablab

L'IUGA demande une dérogation à l'application des règles relatives aux UE Gs du PT Metrofablab

RDE et MCCC de MASTERS soumis au vote

Des enseignements ne faisant pas partie du PT Metrofablab sont intégrés à l'UE GS aux semestres 1 et 2 des parcours AUEP/UPA/IDATT/DU/TRUST. De même l'UE GS du S3 parcours AUEP indique 9 ects, alors que l'UE GS de ce PT n'en compte que 3. 1 EC de 6 ects est intégré, à tort, à cette UE.

L'IUGA demande une dérogation à titre exceptionnel pour maintenir la GS Metrofablab au sein du master Urbanisme et Aménagement.

Cette demande lui permettrait, au cours de l'année 22/23, de se rapprocher du service de scolarité de l'ENSAG en vue d'harmoniser l'écriture des maquettes respectives.

- Délibérations -

Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM

Les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	4
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. **Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
→ par Jean-Pierre HENRY
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Offre des ETC(s) interdisciplinaires du SET

CFVU du 12 juillet 2022



Organisation de l'offre

- **63 enseignements répartis en 9 thématiques et proposés au premier et/ou second semestre**

Conduite de projets d'innovation	5
Culture sciences	5
Culture sciences humaines et sociales	18
Education et culture	3
Engagement et citoyenneté	5
Enjeux du développement durable	3
Institutions et enjeux démocratiques dans le monde	11
Regard critique sur la science, la technologie et le numérique	10
Santé, Bien être	3

- **42 ETC(s) au premier semestre, 44 ETC(s) au second semestre**
- **Un travail de partenariat avec Design Factory**
- **Proposition de 2 ETC(s) pour les publics à fortes contraintes (hybridation, MOOC)**
- **Un travail collaboratif avec la commission pédagogique de la CFVU**

En rouge : modification par rapport à 2021/2022 d'un ETC renouvelé ; En jaune : ETC en partenariat avec Design Factory ; En vert : ETC créé cette année 2022/2023

ETC	Nom Responsable			Licence			Master			Vol horair	Capacité	Nombre de Grpe/sem
Affûter ses neurones	Isabelle LEBRUN	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD	22	30	2 Gpes
Analyser les messages médiatiques : études de cas	Joëlle BOURGIN		S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	150	1 Grpe
Anthropocène et limites planétaires	Guillaume MANDIL	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	150	2/3 Grpes
Archéométrie	Christophe GRIGGO	S1		L1	L2	L3	M1		CM	22	80	1 Grpe
Atelier du spectateur	Marie-Christine BORDEAUX		S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Avenir : faire son bilan, construire des projets	Laurence MENU	S1	S2	L1	L2	L3			TD	18	24	3 Grpes au S1
Bioéthique	Nicolas AUMONIER	S1	S2		L2	L3	M1	M2	CM	18	180	1 Grpe
Communication publique, information et questions de santé	Viviane CLAVIER	S1			L2	L3	M1	M2	CM	22	150	1 Grpe
Conception pédagogique & technologies numériques	EIKE NISSEN&Lucie METZ	S1			L2	L3	M1	M2	TD	22	24	1 Grpe
Construire son projet entrepreneurial	Gérard POLLIER	S1	S2			L3	M1	M2	TD	16	24	3 Grpes au S1
Créativité et innovation	Charlotte LE GALL	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Déployer la communication digitale d'une association	Charlotte LE GALL	S1		L1	L2	L3	M1	M2	TD	22	40	1 Grpe
Des médias à l'internet, socio-histoire de la communication	Benoît LAFON		S2	L1	L2	L3			CM	22	200	1 Grpe
Détention et formation : quelle implication pour les étudiant-es	Mireille BAURENS	S1			L2	L3	M1	M2	TD	22	20	1 Grpe
Détention et journal	Mireille BAURENS		S2		L2	L3	M1	M2	TD	22	20	1 Groupe
Dispositifs participatifs : animer une convention	Olivier GALLOT-LAVALLEE		S2		L2	L3	M1	M2	TD	22	24	1 Grpe
Ecriture réative au service des marges "sans voix" précarités silencieuses, singularités invisibles	Mireille BAURENS	S1			L2	L3	M1		TD	22	20	1 Groupe
Egalités Femmes - Hommes... Enjeux, défis et questionnement de "genre", aujourd'hui	Mireille BAURENS	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD	22	40	3 grpes

En rouge : modification par rapport à 2021/2022 d'un ETC renouvelé ; En jaune : ETC en partenariat avec Design Factory ; En vert : ETC créé cette année 2022/2023

Engagement associatif et syndical	Corinne FONTAINE		S2	L1	L2	L3	M1	M2	TP		illimitée	1 Grpe
Environnement et santé	Christine DEMEILLIERS	S1	S2	L1	L2	L3	M1		TD/CM	22	100	1 Grpe
Étoiles et Planètes	Alexandre SIMIONOVICI		S2	L1	L2	L3			CM	22	90	1 Grpe
FabLabJamSession dans l'Anthropocène	Joël CHEVRIER		S2	L1	L2	L3	M1	M2	TP	24	25	1 Grpe
Femmes dans la littérature de l'Antiquité	Sarah ORSINI		S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	100	1 Grpe
Football et sociétés : regard sociologique et historique	Julien BERTRAND	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	18	42	1 Grpe
Formation musicale et artistique	Yves MARKOWICZ	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TP		illimitée	1 Grpe
Hack ton campus	Gérard POLLIER	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD	24	150	24 étud/défis
Histoire de la littérature de jeunesse européenne	Éléonore CARTELLIER	S1		L1	L2	L3	M1	M2	TD	22	40	2 Gpesau S1 1 Gpe au S2
Histoire de l'optique géométrique	Dominique RAYNAUD		S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM/TD	22	32	1 Grpe
Histoire de l'optique ondulatoire	Dominique RAYNAUD		S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM/TD	22	32	1 Grpe
Histoire des droits de l'homme	Claire COURTECUISSÉ		S2	L1	L2	L3	M1		CM	18	60	1 Grpe
Histoire des sciences depuis le début du 20ème siècle	Nicolas AUMONIER	S1			L2	L3	M1	M2	CM	18	180	1 Grpe
Histoire des sciences des Grecs à la fin du 19ème siècle	Nicolas AUMONIER		S2		L2	L3	M1	M2	CM	18	180	1 Grpe
Homme préhistorique	Christophe GRIGGO	S1		L1	L2	L3	M1		CM/TP	22	80	1 Gpre
Information et communication dans les sociétés contemporaines	Amélie COULBAUT-LAZZARINI	S1		L1	L2	L3			CM	22	150	1 Grpe
Initiation à la linguistique	Lidia MILADI	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Internet : cultures et communication	Filipe FERREIRA	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	35	1 Grpe
Jeux combinatoires et raisonnements mathématiques	Sylvain GRAVIER	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	30	1 Grpe
L'agression humaine : une perspective de psychologie sociale	Laurent BEGUE-SHANKLAND	S1	S2	L1	L2	L3	M1		CM	22	250	1 Grpe
La Paix, moteur d'Education, d'Action, de Communication et d'Engagement	Dominique SCHNEIDER		S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD	20	24	1 Grpe
Langage et musique : applications éducatives et thérapeutiques	Anne VILAIN	S1			L2	L3	M1		TD	22	30	1 Grpe

En rouge : modification par rapport à 2021/2022 d'un ETC renouvelé ; En jaune : ETC en partenariat avec Design Factory ; En vert : ETC créé cette année 2022/2023

Les risques naturels en montagne	Florence NAIMM	S1		L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	45	1 Grpe
Linguistique Française - syntaxe et discours	Lidia MILADI	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
L'univers	Aurélien BARRAU	S1		L1	L2	L3			CM	22	250 + 50	1 Grpe
Médias et questions internationales	Maria HOLUBOWICZ		S2	L1	L2	L3			CM	22	150	1 Grpe
Migrations, immigrations et étrangers en France	Claire COURTECUISSÉ		S2	L1	L2	L3	M1		CM	18	60	1 Grpe
Mobilités sociétales : un voyage créatif	Carine DOMINGUEZ-PÉRY	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	TD/CM	24	20	1 Groupe
Naissance du médicament	Emmanuel DROUET	S1		L1	L2				CM	22	80	1 Grpe
Ouverture au monde juridique	Claire COURTECUISSÉ	S1		L1	L2	L3			CM	22	55	1 Grpe
Parole et cerveau	Anne VILAIN	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Penser la crise écologique	Aurélien BARRAU	S1	S2	L1	L2	L3			CM	22	250	1 Grpe
Phonétique & Phonologie	Thi Thuy Hien TRAN		S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Phonétique phonologie : Acquisition de la prononciation d'une langue étrangère	Thi Thuy Hien TRAN	S1	S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Préparer sa candidature : CV, lettre, entretien	Sophie STEVANT au S1	S1			L2	L3	M1	M2	TD	18	24	1 Grpe
Réflexion sur les sciences	Nicolas AUMONIER	S1			L2	L3	M1	M2	CM	18	180	1 Grpe
Regards sur les médias	Joëlle BOURGIN	S1	S2		L2	L3	M1	M2	CM	22	150	1 Grpe
Rumeurs et commérages sous l'œil des sciences de la communication	Joëlle BOURGIN		S2	L1	L2	L3			CM	22	150	1 Grpe
Scandales, censures et controverses artistiques	Pascale ANCEL	S1		L1	L2	L3	M1		CM	22	45+5	1 Groupe
Sciences, vulgarisation et médiation	Mikaël CHAMBRU		S2		L2	L3	M1	M2	TD	22	24	1 Grpe
Sociolinguistique - discours, langue et pouvoir	Claire HUGONNIER	S1	S2		L2	L3	M1		TD	22	40 + 10FC	1 Grpe
Street Art : approche historique, sociale, politique et culturelle	Mickaël FOLEY	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	50	1 Grpe
Surdit� et parole multimodale	Anne VILAIN		S2	L1	L2	L3			TD	22	40	1 Grpe
Vulgarisation scientifique et �criture journalistique	Mika�l CHAMBRU	S1	S2		L2	L3	M1	M2	TD	22	24	1 Grpe
Z�t�tique et auto-d�fense intellectuelle	Richard MONVOISIN	S1	S2	L1	L2	L3	M1	M2	CM	22	150	1 Grpe

+ Maths Prépro PE

Véronique MOLINARI : Nous avons appris récemment le départ de Michaël FOLEY. L'enseignement qu'il assurait ne pourra donc pas être délivré cette année.

Jean-Pierre HENRY : Nous n'en avons a priori pas été informés. Cet Enseignement transversal à choix (ETC) est porté par la mission Culture de l'université.

Véronique MOLINARI : Les étudiants sont-ils informés des formations auxquelles les ETC sont initialement rattachés ?

David DECHENAUD : Non, l'origine disciplinaire du collègue qui enseigne n'est pas annoncée à l'étudiant.

Jean-Pierre HENRY : Les ETC n'impliquent pas de prérequis, les étudiants de toutes les composantes sont donc en capacité de les suivre. Héritée de l'Université Joseph Fourier, l'offre des ETC était au début très axée sur les sciences et les technologies mais elle a beaucoup évolué par la suite. Nous veillons à la cohérence des notes d'un ETC à l'autre.

Véronique MOLINARI : Mon idée était plutôt d'éviter les éventuelles redondances, c'est-à-dire qu'un étudiant s'aperçoive que son ETC a beaucoup de points communs avec un enseignement de sa formation.

Jean-Pierre HENRY : Je ne pense pas que ce type de situation se produise, dans la mesure où les cours disciplinaires ne peuvent pas être proposés en ETC.

Véronique MOLINARI : Même si un ETC ne peut pas être affiché comme étant disciplinaire, il est tout à fait possible que l'enseignant s'inspire en grande partie d'un cours qu'il fait par ailleurs.

Claire COURTECUISSÉ : Les ETC de la Faculté de Droit ne sont pas accessibles aux juristes.

Jean-Pierre HENRY : Ce n'est pas une règle générale, mais effectivement l'enseignant peut décider de fermer l'ETC à ses propres étudiants.

David DECHENAUD : On ne peut déterminer l'accès des ETC qu'au cas par cas. Par exemple, Aurélien BARRAU est responsable de l'ETC Penser la crise écologique, ce qui ne correspond pas à sa section CNU. Cela dépend vraiment de la manière dont l'enseignant conçoit son cours.

Jean BRETON : Peut-on avoir un retour concernant les ETC qui avaient été proposés pour la première fois en 2021-2022 ? Ont-ils bien fonctionné ? Certains ont-ils manqué d'étudiants ?

Jean-Pierre HENRY : Je n'ai pas les données en mémoire pour faire un retour exhaustif, mais tous les ETC présentés aujourd'hui sont relativement stables. Néanmoins, à titre personnel, j'ai quelques doutes concernant l'attractivité de certains ETC créés cette année. Nous respectons de manière assez stricte la règle selon laquelle un ETC n'ouvre qu'à partir de 24 étudiants inscrits.

Gwenaél DELAVAL : Aucun prérequis n'étant exigé, pourquoi l'accès est-il conditionné à l'année d'études ?

Jean-Pierre HENRY : Les enseignants déterminent l'accès à leur ETC. Parfois, il s'agit d'adapter la maturité des étudiants au contenu de l'enseignement. Néanmoins nous avons veillé à ce que les restrictions soient justifiées et le cas échéant levées, car nous constatons une tendance à ne proposer les ETC qu'à partir de la L2.

Gwenaél DELAVAL : Pourquoi beaucoup d'ETC ne sont-ils pas ouverts aux étudiants de M1 et M2 ?

David DECHENAUD : Globalement, les maquettes de master comportent peu d'ETC. Ce dispositif est davantage axé sur les licences.

Jean-Pierre HENRY : Si un étudiant de master voulait d'inscrire à un ETC affiché comme non accessible aux M1 et M2, nous pourrions me semble-t-il arranger cela sans trop de difficultés.

Gwenaël DELAVAL : L'enseignant responsable de l'ETC Anthropocène et limites planétaires n'est pas du domaine.

Jean-Pierre HENRY : Cet ETC a été créé l'année dernière par la mission Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de l'UGA. Les ETC sont délivrés par des enseignants statutaires de l'université. Cette personne nous a été proposée en tant que responsable de cet enseignement.

David DECHENAUD : Cet ETC a été construit par Yann ECHINARD et son équipe. De mémoire, Anne DELABALLE portait cet enseignement l'année dernière. Parfois, des collectifs d'enseignants interviennent et nous leur demandons de nous transmettre le nom d'un responsable.

Sylvie MARTIN-MERCIER : Pour mon ETC, nous sommes quatre à alterner les cours en fonction de nos emplois du temps.

Gwenaël DELAVAL : D'autres enseignants du domaine sont donc certainement impliqués. Mon étonnement était lié aux enjeux de ces thématiques de l'anthropocène, de l'écologie et du climat.

Jean-Pierre HENRY : Il s'agit d'une thématique que nous appuyons fortement.

Gwenaël DELAVAL : Sans moyens supplémentaires.

David DECHENAUD : La question des ETC est assez différente. L'intégration des ETC dans les maquettes implique d'enlever du contenu disciplinaire. On place donc moins d'énergie humaine sur la discipline et plus sur des contenus transversaux et une sensibilisation. Il n'est pas

toujours aisé de mettre en œuvre cette bascule dans le cadre la spécialisation progressive de la licence car les collègues sont très attachés à leur contenu disciplinaire.

Gwenaël DELAVAL : Il s'agit d'un choix politique de l'UGA qui a du sens. Du point de vue des enjeux écologiques, je trouve très intéressant que l'UGA mette des moyens pour offrir ces choix aux étudiants, dans la mesure où des personnes de la discipline sont partie prenante.

David DECHENAUD : Nous disposons des moyens nécessaires ; la difficulté est de parvenir à faire de la place dans les maquettes.

Jean-Pierre HENRY : Malgré la volonté politique et les cadrages, les équipes pédagogiques ne sont pas toujours enclines à faire cette démarche. La situation des ETC n'est par exemple pas très bonne au DLST.

Anne ALMERAS : Michaël FOLEY est le responsable de l'ETC Street art, mais l'intervenant est M. CATZ. L'ETC va donc bien être ouvert cette année.

- Délibérations -

Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires

L'offre de formation et les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	4
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation et les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. **Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
→ par David DECHENAUD
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Quelques chiffres

ETC Sport - Athlétisme
ETC Sport - Combat
ETC Sport - Badminton
ETC Sport - Basket
ETC Sport - Corps-santé
ETC Sport - Danse
ETC Sport - Escalade / Montagne
ETC Sport - Football
ETC Sport - Golf
ETC Sport - Handball
ETC Sport - Randonnée
ETC Sport - Natation
ETC Sport - Parkour
ETC Sport - Plein air
ETC Sport - Plongée
ETC Sport - Rugby
ETC Sport - Ski - Snow
ETC Sport - HandiU
ETC Sport - Volley
ETC Sport - Velorution

- Offre proposée en ETC + bonification.
- Assurée à la fois par le SUAPS UGA mais également par l'espace commun du sport (SUAPS UGA / INP / IEP)



- Evaluation initiale :
 - Selon l'activité.
 - Evaluation pratique uniquement (sauf contre-indication médicale).
 - Soit contrôle continu + évaluation terminale.
 - Soit évaluation terminale uniquement.
- Evaluation supplémentaire :
 - Écrit de 2 heures dans toutes les activités.



David DECHENAUD : À quoi correspond « vélorution » ?

Thomas PRIEUR : Ce cours, proposé depuis l'année dernière, a pour objectif d'aborder l'ensemble des éléments culturels liés à l'utilisation du vélo : tracer des lignes de sécurité à l'aide de cartes, savoir réparer son vélo, avoir une culture historique de l'utilisation du vélo dans le monde... Vélorution est la contraction de vélo et révolution, l'idée étant également de s'inscrire dans le cadre de la RSE, qui sera je l'espère l'axe de notre prochain projet pédagogique. Par ailleurs, la vingtaine d'activités proposées dans le cadre des ETC correspond à 55 cours mis en place (du fait, par exemple, des différents types de danses proposés).

David DECHENAUD : Qu'est-ce que le parkour ?

Thomas PRIEUR : Il s'agit d'un sport de déplacements à l'origine urbains, avec la volonté d'avoir une continuité et une certaine agilité en enchaînant courses, sauts, appuis et tractions. Une aire de parkour a été inaugurée cette année à proximité du centre sportif universitaire.

Gwenaël DELAVAL : À quoi correspond l'ETC Combat ?

Thomas PRIEUR : Il s'agit de la grande famille des activités physiques telles que le judo, l'aïkido, la boxe française et l'escrime. Historiquement, on les appelle les activités de combat.

- Délibérations -

Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS

L'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SUAPS sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	5
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SUAPS.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. **Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
→ par David DECHENAUD
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Offre de formation langue à choix

- **18 langues proposées**
 - ✓ UE langue à choix et/ou ETC
 - ✓ langue de communication générale (parcours suivi) ou offre thématique
 - ✓ 24h x semestre (3 ECTS en général)
 - ✓ cours présentiels et distanciels (DU et M FLE à distance & EBS)
 - ✓ du niveau A1 au niveau B1/C
- **Offre de formation complémentaire (hors cursus)**
 - ✓ Apprentissage en autonomie (tutorée ou non tutorée)
 - ✓ Stages intensifs
 - ✓ Ateliers de conversation

	Effectifs 21-22				
	S1-Eff	S1-Gr	S2-Eff	S2-Gr	Global 21-22
Allemand	264	17	207	14	471
Anglais	859	53	981	58	1840
Anglais STS	1331	92	3503	238	4834
Arabe	170	10	152	11	322
Catalan	25	3	11	3	36
Chinois	200	12	144	12	344
Espagnol	665	38	432	31	1097
Grec	47	4	24	3	71
Hébreu	16	1	0	0	16
Italien	422	26	311	24	733
Japonais	294	17	198	17	492
Latin	29	2	5	1	34
LSF	98	8	71	7	169
Néerlandais	45	3	21	3	66
Polonais	46	3	40	4	86
Portugais	101	8	60	6	161
Russe	205	12	124	11	329
Tchèque	0	0			0
Turc	56	3	49	3	105
Tot. Hors STS	3542	220	2830	208	6372
Total général	4873	312	6333	446	11206

Offre certificative SDL

- **5 certifications en langue**
CLES (multilingue)
TOEFL
TOEIC
Linguaskill
IELTS

Certifications	20/21	21/22
CLES	454	486
Session janvier		
Grenoble	279	137
Valence	115	96
Session Mai		
Grenoble	59	83
Valence	1	170
Linguaskill	224	168
Sessions Mars-avril	224	168
TOEFL	0	198
Sessions sept-déc		11
Sessions jan-juin		8
TOEIC	0	0
Sessions année	0	0
Total	678	852

N.B: Nombre estimatif pour TOEFL
Pas de données sur IELTS

Règlement des études (modifications proposées)

- **Article 2 : Organisation générale des enseignements**
 - ✓ Les cours de l'offre thématique ne pourront être pris qu'une fois (supprimé)
 - ✓ Les bonifications ne sont pas acceptées
- **Article 3 : validation des acquis en LVE**
 - ✓ Auprès de la composante (non pas du SDL)
- **Article 4 : modalités de contrôle**
 - ✓ Justificatifs d'absence non recevables après la fin du semestre concerné.
- **Article 6 : deuxième chance**
 - ✓ La deuxième chance a lieu à la fin du semestre 2 pour les enseignements du S1 et du S2.

MCC langue à choix (inchangées)

- **Évaluation continue intégrale**

- ✓ ECI évaluant les 4 compétences langagières : compréhension écrite/ orale et production écrite/orale
- ✓ Évaluation sommative en fin de semestre (non neutralisable par un ABJ)

- **Seconde chance**

- ✓ Évaluation écrite
- ✓ Progression au niveau suivant uniquement si semestre acquis avec 10/20 ou plus (même si UE langue compensée)

- **Anglais de spécialité (MCCC des composantes)**

- Délibérations -

Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL

L'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SDL sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	5
Nombre de votants	11
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'offre de formation, le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances du SDL.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents
3. **Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation**
→ par Christine CHIRAT
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
6. ~~Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Volet IDEX formation Appel à projets Maturation 2022

Christine Chirat
VP Formation Grenoble INP
En charge du volet IDEX Formation

Rappel des objectifs de l'AAP Maturation

Cible : Projets issus des AAP précédents de l'Idex Formation

Objectif : aide ponctuelle supplémentaire, soit pour finaliser le projet, soit pour le déployer au sein de la composante du/des porteurs, ou vers d'autres composantes du consortium IDEx, voire à l'extérieur de ce périmètre dans le cadre d'un co-financement, et répondant aux critères listés plus loin .

Une priorité sera donnée aux projets qui bénéficient ou qui bénéficieront à plusieurs composantes élémentaires.

Durée et budget par projet: 2 ans maximum, 50 k euros max par projet

Budget de l'appel: 600 keuros

Type de dépenses : masse salariale (hors heures de formation); heures de reconnaissance d'investissement pédagogique dans le cadre du référentiel d'équivalence horaire de l'employeur ; des missions, de l'achat de matériel, de la sous-traitance.

Membres du comité de sélection du 25 mai 22

Les membres de la commission Idex Formation étaient tous invités à participer au comité.

C. Chirat (Grenoble INP), présidente du comité, en charge du volet Idex Formation

F. Barrière (H3S)

D. Brissaud (Grenoble INP)

C. Furget (FDS)

I. Laurent (Sc Po)

M. Loretz (EUT)

K. Sutton (H3S)

D. Dechenaud (excusé) (UGA)

Y. Vallée (excusé) (FDS)

Observateurs : Laurence Vianès (élue CFVU); Ludovic Pelosi (élu conseil FDS)

Appui opérationnel : directrice de l'équipe opérationnelle IDEX : Anne le Capon (Grenoble INP)

Dates clés de l'AAP Maturation

- Présentation du texte de l'appel en CFVU le 20 janv 2022
- Texte de l'AAP validé par le directoire IdEx le 11 fév 2022
- Diffusion par les membres de la commission IdEx dans les composantes, fév 2022
- Publication de l'appel à projets sur le site web UGA le 2 mars 2022
- Modalités de dépôt : plateforme numérique
- Date limite de dépôt des projets : 4 avril 2022
- Evaluation par les évaluateurs entre le 15 avril et le 13 mai 2022
- Evaluations envoyées aux rapporteurs (membres du comité) le 20 mai 2022
- Mois de mai 2022 : appel aux membres de la commission IdEx formation pour solliciter des observateurs (recherchés parmi les membres du CFVU puis des conseils des composantes) → 2 observateurs (ont signé la charte de déontologie)
- 25 mai 2022: réunion du comité de sélection
- 17 juin : présentation et validation en directoire Idex
- Notification aux porteurs : 20 juin
- Présentation en CFVU (7 juillet ou en septembre)

Synthèse des projets reçus (1/2)

25 projets examinés

- 27 reçus dont 2 inéligibles (1 non financé en période probatoire ; 1 rapport non rendu)
- 14 projets faisant intervenir plusieurs composantes élémentaires dont 11 faisant intervenir plusieurs composantes académiques (dont 3 avec CHUGA)

Composantes académiques d'origine des porteurs de projets

- EUT : 3
- Faculté des Sciences : 3
- Grenoble INP : 7
- H3S : 9
- Science Po : 1
- Hors composantes académiques: CUEF (1); Faculté de Droit(1)

Synthèse des projets reçus (2/2)

- ▶ Durées prévisionnelles des projets
(la durée maximum des financements est de 24 mois)

	DUREE PREVISIONNELLE DES PROJETS				
	24 mois	18 mois	12 mois	16 mois	20 mois
Nombre	18	3	2	1	1

- ▶ Total des demandes budgétaires : 1 063 203 €

Sélection des projets

- ▶ Méthodologie d'évaluation des projets - Rappel des critères et barèmes d'évaluation
- ▶ Méthode de travail
- ▶ Présentation par les rapporteurs – synthèse des commentaires des évaluateurs
- ▶ Echanges et discussions sur les projets (respect des règles déontologiques)
- ▶ Vote final (liste)

Méthodologie , rappel des critères et barème

► Critères évalués (chaque sous critère, et chaque groupe de critère est évalué)

Critères de qualité	* Projet ayant obtenu des résultats concrets pour sa/ses composante(s) et/ou l'UGA : démontrer quels ont été les apports du projet pour les apprenants et/ou pour les enseignants/enseignants-chercheurs ; * Valeur ajoutée du financement additionnel pour l'achèvement du projet ou son déploiement. Expliquer les facteurs ayant empêché de terminer le projet ou de le déployer ; * Détermination d'indicateurs quantitatifs permettant d'évaluer les résultats attendus à l'aide du nouveau financement, notamment en termes d'apports pour les apprenants et les enseignants ; * Clarté du dossier ; * Ancrage dans la stratégie à l'échelle de l'UGA et au niveau de ses composantes.
Critères d'impact	* Projet qui démontre une capacité à devenir autonome financièrement : indiquer les autres financements déjà obtenus ou à venir (joindre un document écrit type lettre d'intention d'un financeur extérieur, support de la composante, ...) ou les perspectives d'autofinancement à terme ; * Qualité de la diffusion des résultats du projet déjà obtenus et visés : communication interne et externe, articles, conférences, sites web, ... ; * Essaimage des résultats du projet vers d'autres composantes élémentaires ou académiques de l'UGA, voire au niveau national ou international ; * Projet qui permet de renforcer les collaborations inter-composantes élémentaires et académiques de l'UGA ; * Projet qui permet de renforcer les collaborations nationales ou internationales ; * Contribution éventuelle au lien formation - recherche.
Critères de mise en œuvre	* Cohérence entre les ambitions du projet et la demande financière, justification du budget demandé ; * Faisabilité, planification détaillée, gestion des risques ; * Articulation avec les autres composantes, structures ou services des composantes de l'UGA dans le cas d'un projet multi-composantes ; * Projet qui présente un avis positif étayé de la composante (ou des composantes pour les projets multi-composantes).

Méthodologie , rappel des critères et barème

► Barème de notation

Chaque groupe de critère est assorti d'un commentaire libre.

L'ensemble du dossier fait l'objet d'un commentaire global et de la mise en avant de points faibles et de points forts.

Barème de notation	A	La proposition répond parfaitement au critère. Les défauts sont inexistants ou mineurs.			
	B	Le critère est bien pris en compte mais certaines améliorations sont possibles.			
	C	Alors que le critère est pris en compte, des faiblesses significatives doivent être traitées.			
	D	Des faiblesses importantes. Le critère est adressé de manière marginale et insatisfaisante ou est insuffisamment documenté pour être jugé.			
	NR	(uniquement pour les sous-critères) - non renseigné			

► Rappel du cadrage financier

Cadrage financier	La demande financière doit être comprise entre 5 k€ et 50k€ par projet, et les dépenses devront avoir été faites au plus tard deux ans à partir de la date de notification de l'acceptation du financement du projet. La demande financière du projet peut inclure : - des dépenses en masse salariale (CDD, vacations, sous conditions) ; - des dépenses en heures de reconnaissance d'investissement pédagogique dans le cadre du référentiel d'équivalence horaire de l'employeur ; - des missions, des achats de matériel, de la sous-traitance (en dehors de l'activité de formation elle-même).
-------------------	---

Méthode de travail

Deux classements des projets :

- Moyenne des avis globaux
- Moyenne des avis sur les 15 critères (permet d'avoir une note plus précise)
- Dans chacun des classements 3 zones : verte (note au-dessus de 16), grise (entre 13 et 16) et rouge (en-dessous de 13)
 - - verte (deux verts) : projets à accepter a priori
 - - rouge (deux rouges) : projets à écarter a priori
 - - gris (vert-gris; gris-gris; rouge-gris) : projets à discuter plus particulièrement

Résultats de la sélection du comité (proposition de projets retenus)

Acronyme	Montant demandé en euros	Résultat comité de sélection	Montant retenu en euros	Composante académique du porteur	Composante élémentaire du porteur	Autre composantes académiques	Autres composantes élémentaires
Apprentissages Enactifs	43 986	retenu	43 986	GINP	Phelma	EUT, FDS, H3S	Ensimag, CIME, Smart,
ChA(I)SE [II]	20 779	retenu	20 779	GINP	Phelma		DET, DFP
COMET-HM	50 000	retenu	50 000	EUT	IUT1		
InterCCom Games	49 708	retenu	49 708	Sc Po	Sc Po	Grenoble INP, EUT	IAE, IUT2, UNITE
LICenSE Maturation	50 000	retenu	50 000	H3S	STAPS		
SESA-GA	48 792	retenu sous réserve de l'éligibilité des heures de transformation pédagogiques	48 792	H3S	Médecine	CHU	Pharmacie
Appli-GrammOrtho	49 035	retenu	49 035	H3S	LLASIC		
CHUI	26 472	retenu	26 472	H3S	LLASIC	CHU	UFR Médecine
CIPATRES	47 426	retenu avec ajustement budget (niveau de RH)	35 426	H3S	Médecine		Pharmacie
PHEBE-extension	39 879	retenu avec ajustement budget (personnel de scolarité non éligible)	5 260	H3S	Médecine		Pharmacie

Résultats de la sélection du comité (proposition de projets retenus)

Acronyme	Montant demandé en euros	Résultat comité de sélection	Montant retenu en euros	Composante académique du porteur	Composante élémentaire du porteur	Autre composantes académiques	Autres composantes élémentaires
e-CoLoS!!	50 000	retenu	50 000	FDS	Phitem	ENSAG, EUT	ENSAG, IUT1
LabNbook-essaimage	49 988	retenu	49 988	FDS	Chimie		
PT 5.0 - DIYChE et GéAn	50 000	retenu avec ajustement budget (un seul des deux axes retenus)	30 000	EUT	IUT1	Grenoble INP, FDS	Phelma, Polytech, UFR de chimie et de biologie
SMART GAMES +	49 004	retenu avec ajustement budget (RH)	29004	G INP	DET		DFP
Caseine	22220	retenu	22000	FDS	IM2AG	Grenoble INP	GI
DEPOC (ancien-Idex Jin'News)	50 000	retenu avec ajustement budget	42000	H3S	LLASIC	Science Po	Science Po
GI 4.1	50 000	classé sous réserve précisions apportées	50 000	G INP	GI		
CREALAB 2(rouge gris)	13 840	classé	13840	G INP	Polytech		
Total	823 881		666290				

Résultats de la sélection du comité : projets non retenus

Acronyme	Montant demandé en euros	Résultat comité de sélection	Montant retenu en euros	Composante académique du porteur	Composante élémentaire du porteur	Autre composantes académiques	Autres composantes élémentaires
NESPI-extension	48 669	non retenu	0	H3S	Médecine	CHU	
Clini droit +	49 991	non retenu	0	UGA	Droit		
eFLE+@CUEF	49 760	non retenu	0	UGA	CUEF		
Industrie 4.0	41 242	non retenu	0	GINP	GI+plateformes	EUT	IUT1
BioTechLab	50 000	non retenu	0	H3S	Pharmacie		
Maturation Tricholome	35 000	non	0	G INP	SMART		
SDE_IUT - Terra 2PEBat	27 752	non	0	EUT	IUT1	ENSAG	ENSAG

Bilan

Vote du comité pour ces listes à l'unanimité

- 18 projets retenus sur 25 dont 5 avec budget réduit.
- 8 projets sur les 18 retenus sont des projets inter-composantes académiques;
- 12 projets sur les 18 retenus sont des projets inter-composantes élémentaires
- 7 projets non retenus pourront, s'ils le souhaitent, les redéposer au prochain appel « émergents », en prenant en compte les recommandations
- Un CR de la tenue du comité de sélection a été rédigé et validé par les deux personnes qui étaient présentes en tant qu'observateurs

Gwenaël DELAVAL : Vous nous avez indiqué que les projets non retenus étaient en général nouveaux. Le projet eFLE+@CUEF n'a pas été retenu et existe pourtant depuis plusieurs années.

Christine CHIRAT : Les projets pouvaient ne pas être retenus pour différentes raisons, mais dans la plupart des cas le refus a été motivé par le fait qu'il s'agissait de nouveaux projets. À chaque fois, nous avons émis des recommandations et incité les porteurs à postuler au prochain appel.

David DECHENAUD : L'existence de cet appel à projets avait été questionnée. En effet, permettre à des projets de se poursuivre n'allait pas de soi car ils étaient censés être terminés. Leur financement jusqu'à 24 mois supplémentaires a été possible grâce à l'existence du reliquat.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. **Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents**
→ par Christine CHIRAT
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
11. Questions diverses

Volet Idex Formation AAP Emergents

Christine Chirat
VP Formation Grenoble INP
En charge du volet Idex Formation

IDEX Formation – AAP EMERGENTS – discuté à la commission Idex formation du 22 juin

Cible : E/EC ou équipe pédagogique. Validation par la composante élémentaire

L'appel s'adresse à tous les types de formations (initiale et FTLV et de tous niveaux. Il permettra d'apporter l'aide nécessaire à la concrétisation des initiatives proposées par les équipes pédagogiques.

Cet appel à projets est à destination des équipes pédagogiques, des composantes, des services et des plateformes.

Objectif : « appel blanc » possibilité pour un E, EC ou une équipe pédagogique d'obtenir un soutien sur tout type de sujet en lien avec la formation et la pédagogie (exclure les heures d'enseignement (face à face), et de personnel de scolarité) pour une meilleure réussite des apprenants

Les projets proposés peuvent par exemple aborder

- une posture active et autonome des étudiants pour une plus grande réussite,
- les différentes modalités d'enseignement, et leur hybridation
- l'interdisciplinarité, la créativité et l'esprit d'entreprendre,
- la formation continue et la capacité à se former tout au long de la vie,
- l'attractivité et la visibilité internationale des formations,
- les liens Formation-Recherche,
- les interfaces avec les partenaires socio-économiques et culturels
- Aspects DDRS
-

La liste de thèmes ci-dessus est non limitative

IDEX Formation – AAP EMERGENTS – discuté à la commission Idex formation du 22 juin

Durée et budget par projet: 2 ans maximum, 50 k euros max par projet

Budget de l'appel: 400 keuros/an

Type de dépenses : fonctionnement, petits équipements, missions, la sous-traitance (en dehors de l'activité de formation elle-même).

Exclure l'achat de matériel récurrent , d'abonnements, ... , utilisés en formation.

RH : exclut la réalisation de la formation. CDD (ingénieur pédagogique, ingénieur/technicien) hors personnel de soutien administratif, vacations, heures de reconnaissance d'investissement pédagogique dans le cadre du référentiel d'équivalence horaire de l'employeur, stagiaires, apprentis

Si le projet inclut dans sa mise en œuvre un accompagnement pédagogique, ce dernier devra alors être mis en oeuvre avec le Centre des Nouvelles Pédagogies.

Organisation et évaluation

Étape 1 : Organisation d' une demi-journée pendant laquelle chaque porteur, s'il le souhaite vient présenter son projet (de manière succincte) devant les autres porteurs, l'équipe opérationnelle, le CNP, une partie de la commission IDEX Formation.
Permet de répondre à des questions qui peuvent intéresser plusieurs porteurs. Format libre. Prévoir un temps ensuite d'échanges individuels avec les services (Dapi, Perform, CNP, Équipe opérationnelle).

Etape 2 : Evaluation par des évaluateurs externes au site ou un mixte des deux
3 évaluateurs par projet (dont au moins 1 externe)

L'évaluation s'appuiera sur la liste des critères ci-après.

(en priorité solliciter les autres sites Idex qui nous connaissent (cf FormIdex) : AMU, Strasbourg, Paris Saclay, Sorbonne Univ.)

Critères de recevabilité : Le porteur ou les co-porteurs du projet doivent être des membres d'une composante du consortium IDEX. Une même personne ne peut porter ou co-porter qu'un seul projet dans le cadre de l'appel en question.

Rem : Les projets incluant des partenaires académiques nationaux ou internationaux hors du périmètre de l'Idex, ou des acteurs du monde socio-économique ou culturel sont éligibles, mais seules les activités des acteurs du site seront financées.

Critères d'évaluation

1 – Critères de qualité

- Détermination d'indicateurs mesurables permettant d'évaluer les résultats attendus à l'aide du financement, (par exemple en termes d'apports pour les apprenants et les enseignants);
- Ancrage dans la stratégie à l'échelle de l'UGA et au niveau de ses composantes ;
- Clarté et complétude du dossier (au regard des critères) ;

2 – Critères d'impact

- Comment le porteur prévoit la pérennisation de l'action (exemple : quelles sont les perspectives d'utilisation des résultats du projet au-delà de la période de financement) et/ou des ressources (ex : maintenance d'équipements, support informatique,);
- Diffusion des résultats du projet visée : communication interne et externe, articles, conférences, sites web , ... ;
- Essaimage des résultats du projet vers d'autres composantes élémentaires ou académiques de l'UGA , voire au niveau national ou international
- Projet qui permet de renforcer les collaborations inter-composantes élémentaires et académiques de l'UGA ;
- Projet qui permet de renforcer les collaborations nationales ou internationales ;
- Contribution éventuelle au lien formation - recherche .
- Faire ressortir les enjeux de société auxquels s'adresse le projet (enjeux d'évolution des connaissances, économiques, environnementaux, de santé, sociaux, techniques, interculturalité, ...) et en indiquant de quelle manière ils sont intégrés ?

3 – Critères de mise en œuvre

- Cohérence entre ambitions du projet et la demande financière, justification du budget demandé ;
- Faisabilité, planification détaillée du projet, gestion des risques ;
- Articulation avec les autres composantes, structures ou services des composantes de l'UGA dans le cas d'un projet multi- composantes ;
- Projet qui présente un avis positif motivé de la composante élémentaire (ou des composantes élémentaires pour les projets multi-composantes).

Sélection et validation des projets

Le comité de sélection est composé des membres de la Commission Idex Formation, composée des membres de la Vice-Présidence Formation de l'UGA complétée de représentants des composantes académiques, d'un représentant du collège doctoral et d'un représentant étudiant, et est présidé par la personne en charge du volet Formation de l'Idex.

Pour ses travaux, le comité s'appuie sur les avis et recommandations fournies par les évaluateurs. Il prend en compte les critères de sélection des projets et veille à la diversité thématique des projets. Le comité établit une proposition de liste de projets à soutenir et d'attribution de moyens.

Le Directoire IDEX de l'UGA valide la liste des projets retenus et la répartition des moyens.

La liste des projets sélectionnés pour financement est présentée pour information à la Commission Formation et Vie Universitaire du CAC de l'UGA.

Règles de confidentialité, de déontologie et de traitement des liens d'intérêt

Les obligations et règles en matière de confidentialité, de déontologie et de traitement des liens d'intérêt se conforment aux principes votés par le conseil d'administration en date du 8 juillet 2021.

Aucun porteur ou co-porteur de projet ne peut être membre du comité de sélection, de la vice-présidence Formation de l'UGA, ni du directoire Idex de l'UGA.

Pour suivre les questions de déontologie et de traitement des liens d'intérêt dans le cadre du processus de sélection des projets de l'appel « Emergent », la commission Idex Formation désignera deux observateurs qui assisteront aux réunions du comité.

Suivi des projets

Les projets seront évalués annuellement. Ainsi, chaque année les porteurs de projets devront préparer un bilan synthétique, en renseignant les indicateurs permettant de suivre l'état d'avancement du projet et son impact, et de les comparer aux objectifs attendus. Un récapitulatif des dépenses et des heures consacrées au projet sera également demandé.

Soumission des projets

Le dossier de soumission est rédigé en français, avec la police de caractère Calibri 11 pt, interligne simple. Il composé des éléments suivants :

Résumé (maximum 0,5 page)

Description du projet (maximum 5 pages au total) (rédiger les rubriques ci-dessous au regard des critères listés plus haut) :

Contexte et qualité du projet (maximum 2 pages),

Impact du projet (maximum 1 page),

Mise en œuvre du projet, incluant le justificatif du budget (maximum 2 pages).

3 – Avis motivé de la ou des composante(s) (en annexe)

4 -Le cas échéant, lettres signées d'engagement financier de partenaires,

5 - CV (maximum 2 pages) du porteur et des co-porteurs le cas échéant,

Planning prévisionnel

Bureau Idex	?
Directoire Idex	8 juillet ou septembre
CFVU	7 juillet
Information diffusée sur l'AAP,	juillet
Journée de présentation des intentions de projets :	19 octobre
Date limite de dépôt des projets :	novembre
Expertise des dossiers	nov - déc
Comité de sélection	janvier
Directoire	janvier
Notification aux porteurs	fév

Gwenaël DELAVAL : Qu'est-ce que la Commission Idex Formation ? D'où vient-elle ? Comment ses membres sont-ils désignés ?

Christine CHIRAT : La Commission Idex Formation existe depuis le début de l'Idex pérennisé. Elle est composée des membres de la vice-présidence Formation de l'UGA (David DECHENAUD, le directeur des études de l'ENSAG, la directrice des études de Sciences Po et moi-même), ainsi que des directeurs des CSPM, d'un représentant pour chaque composante académique, et d'un représentant du collège doctoral. Je participe aux travaux en tant que vice-présidente Formation de Grenoble INP et directrice exécutive du volet Formation de l'Idex, et à ce titre je préside la commission. Un représentant des étudiants devrait également participer, mais pour l'instant ce n'est pas le cas. Cette composition est semblable à celle de la Comex Idex Formation qui était en place pendant la période probatoire. L'Idex Formation est opéré par Grenoble INP, alors que les autres volets le sont par l'UGA personne morale.

Gwenaël DELAVAL : La CFVU est la commission Formation de l'UGA ; ses membres sont élus et de ce fait mandatés. Ce que vous décrivez dans le cadre de cet appel à projets correspond à un fonctionnement complètement parallèle, avec une commission Formation de l'Idex dont les membres ne sont pas élus mais décident de l'attribution de financements sur la base de critères que la CFVU ne vote même pas. Ce fonctionnement échappe totalement à l'instance élue, statutaire et réglementaire de l'université. Ce n'est pas nouveau, mais cela reste choquant.

Christine CHIRAT : La vice-présidence Recherche élargie a cette même fonction pour le volet Idex Recherche : ce n'est pas la Commission recherche qui fait ce travail.

Gwenaël DELAVAL : C'est tout aussi choquant.

David DECHENAUD : Je ne peux pas laisser dire que les membres de la Commission Idex Formation ne sont pas des élus et n'ont pas de légitimité démocratique. Que cette dernière ne soit pas suffisante ou comparable à celle d'un conseil académique, peut-être, mais les membres de la Commission Idex Formation sont des élus, que ce soit Yannick VALLEE, Christine CHIRAT ou moi-même.

Gwenaël DELAVAL : Vous n'êtes pas élus en tant que membres de la Commission Formation.

David DECHENAUD : Nous sommes membres de la vice-présidence Formation. Pour travailler sur l'Idex, nous avons élargi cette vice-présidence, à l'instar de ce qui a été fait côté Recherche. Nous avons fait appel aux membres du Collège doctoral qui sont directement concernés par un certain nombre de projets, et ferons appel à Emmy MARC pour la représentation étudiante ; nous avons voulu assurer la représentativité des composantes élémentaires : les représentants des composantes académiques ont la plupart du temps fait appel à des collègues de composantes élémentaires afin d'éviter un éloignement trop important de la réalité du terrain de ces structures. J'entends que la représentativité de la Commission Idex Formation n'est pas la même que celle d'un conseil académique, mais la composition de cette instance n'est pas le fait du prince.

Gwenaël DELAVAL : Vous reconstruisez une commission Formation en dehors de celle qui existe et dans laquelle nous siégeons.

David DECHENAUD : Nous parlons de la Commission Idex Formation et pas de la Commission Formation du Conseil académique, donc statutairement la décision revient au Directoire Idex.

Gwenaël DELAVAL : Un processus de décisions nous est présenté, pour lequel nous n'avons aucune marge de décision pour l'attribution de finan-

cements à des collègues.

David DECHENAUD : Absolument.

Gwenaël DELAVAL : Le fait que ce soit la même chose côté Recherche est tout aussi choquant.

David DECHENAUD : L'Idex ne relève pas de la compétence du Conseil académique.

Gwenaël DELAVAL : Cependant ce devrait être le cas.

David DECHENAUD : Nous avons néanmoins fait le choix de présenter les appels à la CFVU, puis leurs résultats.

Gwenaël DELAVAL : L'Université Joseph Fourier (UJF) avait un service universitaire de pédagogie. Lorsque nous avons besoin de changer de méthode, nous pouvions nous adresser à ce service. Il n'était pas nécessaire de monter tout un projet. C'est une usine à gaz. Il est fréquent que nous n'ayons pas le temps pour cela. La souplesse que nous avons auparavant manque énormément ; le fait de devoir désormais monter des projets pour faire le moindre changement pédagogique est une régression.

David DECHENAUD : Les appels à projets constituent une possibilité supplémentaire. La DAPI est la continuité du service de l'UJF et des cellules de l'U2 et de l'U3 ; elle peut être saisie sans passer par l'intermédiaire d'un appel à projets Idex Formation. À Grenoble INP, l'équivalent est PerForm. Par ailleurs, le CNP – action pérenne de l'Idex Formation, permet également des actions de transformation de formation hors appels à projets. Ainsi, il a été précisé aux collègues que s'ils envisageaient de recruter un ingénieur pédagogique dans le cadre de cet appel, il fallait qu'ils en discutent avec le CNP avec d'assurer la meilleure

articulation possible des différentes actions. Nous n'avons donc pas enlevé des moyens pérennes pour mettre en place des appels à projets, mais nous avons ajouté des moyens accessibles avec l'appel à projets en plus des moyens pérennes qui demeurent au sein de chaque établissement.

Christine CHIRAT : Tout à fait. Par ailleurs, l'Idex finance des projets aux montants plus importants que ceux faits en lien avec la DAPI.

David DECHENAUD : Il y a certes beaucoup d'appels à projets, et y répondre est chronophage. Néanmoins, l'ingénierie de dépôt et d'expertise est plus légère pour cet appel, avec la réponse en quatre pages et l'adaptation des modalités d'évaluation à l'enjeu financier plus modeste. Le process est très différent de celui mis en place pour les CDP ou les CDT par exemple. Nous présenterons ultérieurement à la CFVU les projets structurants de l'Idex Formation ; nous avons choisi de ne pas mettre en place d'appel à projets, afin de répondre en partie à l'observation qui est faite. Le système est en cours de réflexion, il s'agira plutôt d'une logique de contractualisation avec les composantes académiques. Je suis néanmoins convaincu que le process donnera lieu à un certain nombre de critiques. Qu'on choisisse de passer par des appels à projets ou par des alternatives, il s'agit de toutes façons de moyens qui sont fléchés sur des projets : il faut définir ces projets, les sélectionner, les présenter et les justifier. La logique de l'appel à projets a ses limites mais elle a aussi le mérite de permettre à chaque collègue qui le souhaite de faire une proposition. Beaucoup de collègues sont en attente de ces petits projets « bottom up », bien différents des projets « top down » dont les directions sont impulsées depuis les vice-présidences et pas toujours considérées comme adaptées aux réalités de terrain.

Christine CHIRAT : Une première information sera transmise prochainement afin que les collègues soient au courant de cette nouvelle possibilité qu'ils auront à l'automne.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de l'appel à projets IDEX Projets émergents
3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures IDEX Formation
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022
5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~
7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires
8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS
9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL
10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL
→ par David DECHENAUD
11. Questions diverses



**Présentation pour l'offre de
formation non accréditée du
Service Des Langues :
Des tarifs en Formation Initiale
Et
Des frais de formation en Formation
Continue
Pour 2022-2023**

CFVU du 7 juillet 2022

Principe général de présentation des annexes tarifaires

Désormais, pour la formation initiale, les tarifs de l'offre de formation non accréditée et les droits spécifiques de l'offre de formation accréditée.

Et pour la formation continue, les frais de formation de l'offre de formation accréditée et non accréditée.

Seront présentés, en annexes, et seront soumis à l'approbation ou à l'avis de la CFVU et ceci qu'ils soient inchangés ou modifiés.

Pour plus de lisibilité, les tarifications modifiées seront identifiables car surlignées dans une couleur distincte.

Tarifications pour l'offre de formation non accréditée portée par le Service Des Langues

L'ensemble des tarifications FI FC pour l'offre de formation portée par toutes les composantes de l'UGA, au titre de 2022-2023 a fait l'objet d'une présentation en CFVU du 28/04/2022 pour avis ou approbation.

Seuls les tarifs en Formation Initiale et les frais de formation en Formation Continue du **Service des Langues**, pour leur offre non accréditée, ont été différés et sont présentés aujourd'hui.

En raison du format plus qualifiant de ces formations et dans l'esprit d'appliquer stricto sensu l'article 49 des statuts de l'EPE (-14. Fixe les droits d'inscription pour les *diplômes d'établissement*), qui ne les encadre pas, le choix est fait d'une présentation pour avis de la CFVU.

Une fois l'avis de la CFVU rendu, un arrêté du Président de l'UGA sera établi récapitulant lesdits tarifs et frais.

- Délibérations -

Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL

Les tarifs des formations non accréditées du SDL sont soumis à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	46
Membres présents (dont président de séance)	5
Membres représentés	4
Nombre de votants	9
Voix favorables	7
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité de ses membres présents et représentés concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation de l'appel à projets Idex Projets émergents**
- 3. Présentation des résultats de l'appel à projets Projets Matures Idex Formation**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 16 juin 2022**
- 5. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations accréditées des composantes élémentaires sans CSPM**
- ~~6. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des formations non accréditées des composantes élémentaires sans CSPM~~**
- 7. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires**
- 8. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SUAPS**
- 9. Approbation de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances du SDL**
- 10. Avis concernant les tarifs des formations non accréditées du SDL**
- 11. Questions diverses**

Gwenaël DELAVAL : Les listes de diffusion pour les élus étudiants ont-elles finalement été mises en place ?

David DECHENAUD : Je l'ignore, nous allons nous renseigner auprès de la DAJI pour apporter une réponse lors de la prochaine séance.

La séance est levée à 18h10.

Annexes

- 1 – Relevé de décisions du 16 juin 2022
- 2a – RDE et MCCC des licences hors CSPM
- 2b – RDE et MCCC des licences professionnelles hors CSPM
- 2c – RDE et MCCC des masters hors CSPM
- 2d – RDE et MCCC des autres formations hors CSPM
- 3a – ODF et MCC des ETC interdisciplinaires (SET)
- 3b – Synthèse des règles de cadrage
- 3c – Règles de cadrage
- 4a – RDE du SUAPS
- 4b – MCCC licences
- 4c – MCCC master
- 5a – RDE du SDL
- 5b – ODF
- 6 – Tarifs des formations non accréditées du SDL